

Dès le lundi 2 janvier 2023

À ELANGE



MODIFICATION DU JOUR DE COLLECTE DES EMBALLAGES MÉNAGERS

Le rythme des collectes des ordures ménagères est modifié pour être harmonisé sur les communes de l'Agglo. Cette mesure suppose une réorganisation des secteurs de collecte qui sera effective dès le 1^{er} janvier 2023 sur l'ensemble du territoire.

Pour votre secteur, elle implique un changement de jour de la collecte des emballages ménagers.

VOS JOURS DE COLLECTE

Si vous êtes en apport volontaire, vous n'êtes pas concernés par le changement des jours de collecte.

+ Collecte des ordures ménagères : **Mardi**

Rattrapages : ➤ Mardi 15 août ➤ samedi 12 août
➤ Mardi 26 décembre ➤ samedi 23 décembre

+ Collecte des emballages : **Jeudi**

Rattrapage : ➤ Jeudi 18 mai ➤ samedi 20 mai

COMMENT RÉDUIRE VOS DÉCHETS RÉSIDUELS ?

- 1** Trier **TOUS** les emballages
Dans les sacs transparents/bacs à couvercle jaune
- 2** Déposer son verre dans les Points d'Apport Volontaire dédiés
- 3** Composter ses biodéchets quand c'est possible
Dès janvier 2024 la collecte séparée des biodéchets (restes alimentaires, végétaux) deviendra obligatoire.
- 4** Adopter des poules
Une poule peut consommer jusqu'à 150 kg de déchets par an (épluchures de légumes, pâtes, salade...).
- 5** Penser à des solutions alternatives
Recyclage, réutilisation, don location ou échanges.
- 6** Apporter en déchetterie les déchets qui pourront être valorisés



Toutes les infos sur :
le Pass Déchet, les collectes, le tri des déchets , les déchetteries, le compostage, les encombrants...

SUIVEZ-NOUS

#agglotionville #CAPFT

agglotionville.fr



UN DOUTE ? UNE QUESTION ?

Sur vos collectes ?

Contactez le service Environnement au
03 82 526 526 ou environnement@agglotionville.fr